

France Télécom : un procès pour quoi faire ?

par **Corinne Audouin**  publié le 2 juillet 2019 à 13h25

Partager



Deux mois après son ouverture le 6 mai dernier, le procès de France Télécom entre dans sa dernière phase. Ce procès annoncé comme historique, le premier d'une entreprise du CAC 40 pour "harcèlement moral", a-t-il tenu ses promesses ?

En poursuivant votre navigation, vous acceptez le dépôt de cookies permettant la personnalisation des contenus, le partage sur les réseaux sociaux, la mesure d'audience et le ciblage des publicités. Votre navigateur ainsi que des outils en ligne vous offrent la possibilité de paramétrer ces cookies.

EN SAVOIR PLUS.

J'AI COMPRIS



 Le direct


L'ex-PDG Didier Lombard, principal prévenu dans le procès France Télécom. © AFP / Lionel Bonaventure

Des dizaines de témoins et de parties civiles ont été entendus à la barre. D'anciens employés de France Télécom toujours malades, d'autres qui s'en sont sortis ; la veuve, la fille, le frère d'agents qui se sont suicidés. La colère, le chagrin, la résilience se sont exprimés, retraçant une histoire qui a culminé dans ce qu'on a appelé la "crise".

Face à ces témoignages, les sept prévenus, dont l'ex-PDG Didier Lombard, l'ancien numéro deux Jean-Louis Barberot, se sont parfois montrés touchés, mais ont cependant esquissé le début d'une réponse. "Rien à voir avec NextT" ont-ils répété à plusieurs reprises. "Nous ne voulions pas sauver France Télécom, confrontée à la concurrence, nous prévoyait de faire partir en trois ans 2015-2016".

En poursuivant votre navigation, vous acceptez le dépôt de cookies permettant la personnalisation des contenus, le partage sur les réseaux sociaux, la mesure d'audience et le ciblage des publicités. Votre navigateur ainsi que des outils en ligne vous offrent la possibilité de paramétrer ces cookies.

EN SAVOIR PLUS.

J'AI COMPRIS

La fin du déni

À lire

JUSTICE

"France Télécom a assassiné mon père. Ils nous ont volé notre vie."

Les 39 cas individuels (19 suicides, 12 tentatives, 8 dépressions ou un arrêt de travail) retenus par les juges d'instruction ont tous été examinés. On entre donc dans la dernière phase du procès, avec les plaidoiries des parties civiles, avant le réquisitoire vendredi 5 juillet, et la défense la semaine prochaine.

Patrick Ackermann a suivi quasiment toutes les audiences. Ce délégué du syndicat Sud-PTT est celui qui a déposé la première plainte contre France Télécom, c'était en septembre 2009. Pour lui, le défilé des anciens, des proches des disparus, mais aussi des experts, sociologues, psychiatres, médecins du travail, tout cela a permis d'établir les faits. Ils ont raconté les mutations forcées, les changements de métier imposés, les pressions pour partir, les missions bidons, les alertes ignorées. Et leur parole a eu, il en est persuadé, un effet sur les prévenus.

“

**On a senti parfois qu'ils étaient
déliés, un déni qu'on a vécu à France Télécom.
Ce déni n'est plus possible**

"Les parties civiles espèrent entendre pas trop tard! Mais au-delà des regrets faire dans une entreprise du CAC 40, c'est ce qu'on espère."

En poursuivant votre navigation, vous acceptez le dépôt de cookies permettant la personnalisation des contenus, le partage sur les réseaux sociaux, la mesure d'audience et le ciblage des publicités. Votre navigateur ainsi que des outils en ligne vous offrent la possibilité de paramétrer ces cookies.

EN SAVOIR PLUS.

J'AI COMPRIS

2009,

n'est pas ça :

L'analyse de Michel Lallier, président d'ASD Pro, une association qui accompagne



On reçoit encore aujourd'hui des personnes qui à l'époque n'avaient pas déclaré de pathologie. Petit à petit, tout remonte à la surface... C'est caractéristique d'un syndrome post-traumatique.

Au-delà du cas de France Télécom, le mécanisme, dit-il, se reproduit dans de nombreuses entreprises publiques, contraintes de changer radicalement en réduisant leurs effectifs. *"On reçoit des messages de fonctionnaires en grande souffrance. A l'Éducation nationale, dans les hôpitaux, à la SNCF... Il ne faudrait pas que ces dirigeants d'entreprises publiques soient tentés par la mise en oeuvre de ce qu'avait fait France Télécom à l'époque"* prévient Michel Lallier.

À lire

JUSTICE

Procès France Telecom : "Mainte

En poursuivant votre navigation, vous acceptez le dépôt de cookies permettant la personnalisation des contenus, le partage sur les réseaux sociaux, la mesure d'audience et le ciblage des publicités. Votre navigateur ainsi que des outils en ligne vous offrent la possibilité de paramétrer ces cookies.

EN SAVOIR PLUS.

J'AI COMPRIS

C'est la raison pour laquelle il espère *serait un avertissement pour leur dire serez là, au tribunal."*

Le procès se termine le 11 juillet.

[Justice](#) [Orange](#) [harcèlement moral](#) [suicide](#) [droit du travail](#)

Articles liés

Attaque du Thalys : l'assaillant a affirmé au juge qu'un sourire l'a "bloqué"

L'antiterrorisme a désormais son propre parquet, présent de A à Z dans les procès d'attentats

Affaire Vincent Lambert : les traitements peuvent de nouveau être arrêtés

Ce contenu n'est pas ouvert aux commentaires.



Écouter

- Direct vidéo
- Portail vidéo
- Direct audio
- Grille des programmes
- Émissions en replay
- Fréquences
- Aide à l'écoute
- Abonnez-vous

- Flux Rss
- Application mobile
- Newsletter



Thématiques

- Info
- Politique
- Environnement
- Culture
- Cinéma
- Humour
- Tout l'humain
- Musique
- Rock Channel
- Vie quotidienne
- Bien-être
- Recettes de cuisine

En poursuivant votre navigation, vous acceptez le dépôt de cookies permettant la personnalisation des contenus, le partage sur les réseaux sociaux, la mesure d'audience et le ciblage des publicités. Votre navigateur ainsi que des outils en ligne vous offrent la possibilité de paramétrer ces cookies.

EN SAVOIR PLUS.

J'AI COMPRIS

S

 **Le direct**



Toutes les émissions

- Contact
- Organigramme
- Espace presse
- Partenariats
- Météo marine

[Editions](#) [médiateur](#) [mentions légales](#) [annonceurs](#) [fréquences](#) [OJD](#)

En poursuivant votre navigation, vous acceptez le dépôt de cookies permettant la personnalisation des contenus, le partage sur les réseaux sociaux, la mesure d'audience et le ciblage des publicités. Votre navigateur ainsi que des outils en ligne vous offrent la possibilité de paramétrer ces cookies.

[EN SAVOIR PLUS.](#)

[J'AI COMPRIS](#)

